



République Française
**MAIRIE DE
 LE VERNET SAINTE MARGUERITE**

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

I. Contexte économique, social, budgétaire

La commune du Vernet Ste Marguerite est une commune rurale, sa proximité des villes de Clermont-Ferrand et Issoire en font un endroit attractif pour la population, en quête de verdure et de calme.

L'activité principale demeure l'agriculture et principalement l'élevage même si le nombre d'exploitation agricole diminue comme partout en France.

Il existe aussi de nombreux meublés de tourisme et quelques commerçants et artisans. Le Multiple Rural « Le Puy d'Alou » est un lieu de vie convivial où se retrouvent les habitants.

II. Priorités du budget

En 2018, la priorité a été la poursuite de la construction de l'atelier communal aux normes pour les agents techniques.

Les travaux de réaménagement de l'ancienne caserne des pompiers en réfectoire pour les enfants de l'Ecole Notre Dame sont terminés ; la cantine a pu ouvrir ses portes à la rentrée de 2018.

L'aménagement d'un appartement destiné à la location au 1^{er} étage de ce bâtiment est en cours de travaux. Ceux-ci sont réalisés par les agents techniques.

Il a également été nécessaire de remplacer l'alarme à l'Ecole Notre Dame qui n'était plus aux normes.

La toiture de la mairie sera rénovée par une entreprise locale, ce projet sera financé par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes

A Monne, il a été procédé à l'évacuation des eaux pluviales d'un fossé.

La Commune a acquis un siège ergonomique pour le tractopelle mais aussi une licence de sauvegarde à distance pour le secrétariat de la mairie étant donné que presque tout est dématérialisé.

Des travaux d'enfouissement de Télécom ont été réalisés par le SIEG à Monne, la commune a versé un fonds de concours pour ceux-ci, financés également par le Département (FIC).

Le PLU est quasiment terminé, la municipalité s'octroie une période de réflexion avant de le mettre en place définitivement.

III. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement du budget principal

1. Charges de fonctionnement : 260 523,34€

Les dépenses de fonctionnement sont sensiblement les mêmes que l'année passée.

En 2018, une commission syndicale de section a été réélue à Saignes, les fonds des sections de Saignes sont donc maintenant comptabilisés dans un budget annexe, ce budget proposé par la commission est voté par le conseil municipal. Les fonds de Mareuge restent intégrés dans le budget principal de la commune, les dépenses et recettes étant « diluées » dans le budget principal.

Des travaux en régie ont été effectués par les agents techniques, il s'agit de la construction de l'atelier communal et de l'aménagement d'un réfectoire dans l'ancienne caserne.

Une opération comptable permet de transférer le montant des fournitures, augmenté du coût de la main d'œuvre, et d'inscrire ces dépenses en investissement, augmentant ainsi la valeur du bien, elle permet aussi de récupérer la TVA sur les fournitures.

2. Ressources de fonctionnement : 309 798,06 €

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

3. Charges d'investissement : 211 026,66€ - Recettes d'investissement : 157 896,06€

- **Voirie** : évacuation des eaux pluviales d'un fossé à Monne : 3 362,40 €
- **Bâtiments communaux** : cette opération comprend :
 1. **Atelier municipal** :
 - Travaux en régie : fournitures et main d'œuvre pour la construction du local technique 11 293,33 €
 - Travaux d'électricité : 9 540,00 €
 2. **Caserne** :
 - Travaux en régie : fournitures et main d'œuvre pour la construction de la cantine : 10 926,09 €
 3. **Ecole Notre Dame** : Dépose et recyclage puis remplacement de l'alarme incendie : 3 306,95 €
- **Matériel et outillage de voirie** : siège ergonomique pour le tractopelle 1 964,24€ financé par le FIPHFP 491 € (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- **Eclairage public** : Enfouissement des réseaux télécom à Monne, 2^e tranche, d'un montant de 10 054,86€, financé à hauteur de 30% par le FIC du Département 2 498 €. Il a été encaissé 1 332 € du FIC du département pour les travaux d'enfouissement Télécom de Solignat.
- En 2018, remboursement des emprunts : Capital : 26 235,87 € - Intérêts : 5 962,76€

4. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement

Les charges de fonctionnement des budgets Eau et Assainissement consistent principalement en l'entretien des réseaux, les taxes réglées à l'Agence de l'eau et les amortissements des travaux, ainsi que le remboursement des emprunts.

<u>Eau</u> :	Capital :	6 690,48 €	Intérêts :	3 551,34€
<u>Assainissement</u> :	Capital :	22 489,69€	Intérêts :	7 237,72€

Les recettes proviennent des redevances payées par les abonnés et des amortissements des subventions.

Il n'y a pas eu d'investissement sur le budget de l'Eau cette année, l'acquisition des terrains pour les travaux sur les périmètres de protection des captages de Saignes et Mareuge est en cours.

En ce qui concerne le budget de l'Assainissement, pas de dépenses non plus, la commune reste en attente des accords de subvention pour commencer le projet de Saignes.

5. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement des budgets annexes

1) Gite d'Etape

Les recettes de fonctionnement proviennent du loyer payé par les gérantes 7 800 €/an et les dépenses sont des frais de maintenance du bâtiment (vérifications annuelles des installations électriques) auxquelles il convient d'ajouter le rembourser de l'emprunt de 83 000 € contracté pour la réalisation des travaux de mises en sécurité et accessibilité de bâtiment, Intérêts 1 091,84 € et capital 5 081,32 €, soit une annuité de 6 173,16 €.

2) Multiple rural

Les recettes du « Multiple Rural » proviennent du loyer versé par le locataire (bail commercial) 500 €/mois soit 6 000€/an, la commune a du versé une subvention d'équilibre de 1 500€ car le loyer ne couvre pas l'annuité d'emprunt plus les amortissements.

Les dépenses consistent au remboursement de l'emprunt, Capital 2 729,47 et Intérêts 3 597,81€ soit une annuité de 6 327,28 € pour cette année et à l'entretien du bâtiment.

3) Logements

Comme pour le Multiples Rural, les ressources du budget « Logements » proviennent de la location de l'appartement de l'ancienne cure, le loyer est de 450 €/mois depuis le 1^{er} mars, les dépenses comprennent le remboursement de l'emprunt Capital 1800,83 € et Intérêts 1358,23€ et l'entretien du bâtiment.

Il est prévu de créer un studio dans l'ancienne caserne destiné à la location.

IV. Niveau d'endettement de la collectivité :

Capital restant dû au 31/12/2018 :

Commune :	136 371,75€
Assainissement :	307 041,09€
Eau :	83 126,94€
Gite d'Etape :	72 907,52 €
Multiple rural	68 233,16€
Logements	44 587,92€

V. Niveau des taux d'imposition :

Taxe Habitation	11,23 %
Taxe sur le foncier bâti	13,37 %
Taxe sur le foncier non bâti	72,50 %

VI. Montant du budget consolidé :

	Fonctionnement		Investissement		
	Crédits ouverts	Réalisés	Crédits ouverts	Réalisés	Restes à réaliser
<u>COMMUNE</u>					
Dépenses	294 928,00	260 523,34	324 761,00	95 567,38	116 529,00
Recettes	294 928,00	309 798,06	324 761,00	157 896,06	94 543,00
<u>EAU</u>					
Dépenses	140 350,00	68 408,35	402 566,00	43 008,26	94 238,00
Recettes	140 350,00	82 393,14	402 566,00	64 356,42	60 464,00
<u>ASSAINISSEMENT</u>					
Dépenses	57 179,00	54 426,64	533 361,00	47 463,69	4 000,00
Recettes	57 179,00	50 323,19	533 361,00	74 344,10	
<u>GITE D'ETAPE</u>					
Dépenses	10 466,00	1 921,51	9 353,00	5 081,32	
Recettes	10 466,00	7 700,00	9 353,00	2 982,70	
<u>MULTIPLE RURAL</u>					
Dépenses	17 938,00	17 145,81	13 845,00	12 141,47	
Recettes	17 938,00	17 912,00	13 845,00	13 548,00	
<u>LOGEMENTS</u>					
Dépenses	8 581,00	2 683,57	5 682,00	3 405,70	
Recettes	8 581,00	6 283,00	5 682,00	3 404,44	
<u>Section de SAIGNES</u>					
Dépenses	93 362,22	19 199,02	7 190,00	4 000,93	
Recettes	93 362,22	36 644,02	7 190,00	1 325,00	
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses	622 804,00	424 308,24	1 296 758,00	211 668,75	485 011,00
Recettes	622 804,22	511 053,41	1 296 758,00	317 856,72	329 751,00

VII. Crédits d'investissement et de fonctionnement pluriannuels

Sans objet

VIII. Niveau de l'épargne brute (chiffres communiqués par le Trésorier):

Budget	Capacité d'autofinancement : CAF =	Niveau de l'épargne nette €
COMMUNE		
EAU	27 900 €	21 210 €
ASSAINISSEMENT	10 444 €	- 12 046 €
GITE D'ETAPE	5 778 €	697 €
MULTIPLE RURAL	3 902 €	1 173 €
LOGEMENTS	4 718 €	2 671 €
SECTION DE SAIGNES	18 770 €	18 770 €

- CAF = Différence entre les produits de fonctionnement et les charges réelles
- Niveau de l'épargne nette = capacité de la collectivité à financer les dépenses d'investissement par ses ressources propres, après s'être acquitté du capital de la dette.

IX. Effectif salarial et charges de personnel

L'effectif de trois agents titulaires et 1 contrat aidé, un agent contractuel a été embauché pendant presque 3 mois à pour remplacer une des deux secrétaires titulaires en congés maladie :

- 1) 1 catégorie A :
 - 1 secrétaire de mairie au grade d'attaché à raison de 18 heures/hebdo en charge des finances
- 2) 1 catégorie B
 - 1 secrétaire de mairie a été nommée au grade de rédacteur principal de 2e classe après inscription sur la liste d'aptitude, 10 heures/hebdo en charge des affaires générales
- 3) catégories C :
 - 1 agent technique polyvalent à la voirie, au grade d'adjoint technique à temps plein
- 4) 1 contrat aidé :
 - 1 CUI, PEC pour 21h/hebdomadaire en tant qu'agent technique polyvalent

Les charges de personnel s'élèvent à 92 259,59 €, y compris l'assurance statutaire obligatoire et le remplacement d'une secrétaire en congés maladie dont le salaire a été remboursé par l'assurance, l'Etat reverse 40 % du salaire du contrat aidé (nouveau contrat PEC)

Les frais de personnel sont aussi couverts par une participation des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement reversée sur le budget principal (12 000 €) pour tenir compte du temps passé par les agents communaux pour le service de l'Eau : relève des compteurs, recherche et réparation de fuites, comptabilité, facturation...)